



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Animateur : M. PAREUX

Membre : M. BOISNOIR

PV du 18 novembre 2025

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financière.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTÉS OU MODIFIÉS :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.

➔ **A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.**

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (Epreuves Autres compétitions, Edition et extractions, rencontres, feuille de match 1 exemplaire PDF, Sélectionner une ou plusieurs poules et la date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis** de 10h30 à 12h00. ➔ Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19**.



Résultats des clubs qualifiés pour le tour n°4 de la Coupe Nationale Futsal :

- MYA FUTSAL 1 / JOLIOT GROOM'S 1 : 1-3
- BVE FUTSAL 1 / AULNAY FUTSAL 1 : 3-4

CHAMPIONNAT FUTSAL

Pour info : 2 arbitres officiels seront désignés sur les matchs à la charge du club recevant.
Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

FMI NON PARVENUE DU 03/11/2025

Match n° 54990732 * BVE FUTSAL 3 / ORSAY BURES FC 1

Reprise du dossier.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à BVE FUTSAL pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

- Match n° 54990716 – EPINAY 91 FC 1 / 830 FUTSAL 1 du 28/09/2025

Reprise du dossier.

La commission reporte cette rencontre le dimanche 11/01/2026.

- Match n° 54990767 – ORSAY BURES FC 1 / HB FUTSAL 91 1 du 22/10/2025

Reprise du dossier.

La commission reporte cette rencontre le mercredi 07/01/2026.

- Match n° 54990763 – REDS MENNECY FUTSAL 1 / BVE FUTSAL 3 du 26/10/2025

Reprise du dossier.

La commission reporte cette rencontre le dimanche 11/01/2026.

- Match n° 54990707 – MNVDB FC 1 / ST CHERON ES 1 du 11/11/2025

Reprise du dossier.

La commission reporte cette rencontre le mardi 06/01/2026.

- Match n° 54990733 – PIMENT NOIR 2 / ULIS FUTSAL 1 du 21/11/2025

Demande de PIMENT NOIR de changement de date et d'horaire via Footclubs pour jouer le 22/11/2026 à 19h30.

La Commission demande un arrêté de fermeture ou un courriel de la Mairie de VIGNEUX SUR SEINE si le gymnase est indisponible le 21/11/2025.

Sans arrêté Municipal ou courriel de la Mairie de VIGNEUX, la Commission maintient la rencontre le 21/11/2025.

Prochaine réunion le mardi 25 novembre 2025